

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville d'Amos, qu'au cours de la séance extraordinaire du mercredi 14 juin 2023, à compter de 16 h, à la salle de conseil de l'hôtel de ville situé au 176, 1^{re} Rue Est à Amos, le trésorier déposera, conformément à l'article 105.1 *de la Loi sur les cités et villes*, le rapport financier de la Ville ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2022.

Donné à Amos, ce 6 juin 2023.

La greffière,

Claudyne Maurice, avocate

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, M^e Claudyne Maurice, greffière de la Ville d'Amos, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la Ville d'Amos le 6 juin 2023 et en affichant une copie au bureau de la Ville le même jour.

Amos, le 6 juin 2023

M^e Claudyne Maurice, greffière